

Actualités *FPr*

224, 17 septembre 2008

A la une

1. L'«école professionnelle supérieure a 40 ans»
2. La Fondation Hans Huber honore des figures qui ont contribué au développement de la formation professionnelle

Confédération

3. Situation stable sur le marché des places d'apprentissage en août

Cantons

4. BE: Christian Bürki est le nouveau chef de la section "écoles professionnelles"

Professions et associations

5. La Fédération internationale pour l'économie familiale est en fête
6. Ordonnances de formation mises en consultation: Bijoutière CFC/Bijoutier CFC
7. Deux maréchaux-ferrants et une femme peintre en bâtiment aux EuroSkills
8. Plus d'apprentis dans la technique du bâtiment

Formation professionnelle supérieure et continue

9. L'USS pour le droit de toutes et de tous à la formation continue
10. La formation continue doit-elle être subventionnée?
11. La Fédération Suisse pour la formation continue demande des bons de formation
12. Nouvel examen professionnel en consultation: planificatrice/planificateur en communication

Hautes écoles

13. Diplômes des hautes écoles 2007: la réforme de Bologne fait sentir ses effets
14. Les 25 ans du cycle de formation pour les enseignants de culture générale à l'Université de Zurich

Regard par-delà les frontières

15. France: l'orientation, priorité française
16. Allemagne: Encourager les jeunes - les offres en entreprise sont plus efficaces

Documents complémentaires

L'«école professionnelle supérieure» a 40 ans

La Fédération internationale pour l'économie familiale est en fête

Manifestations

A la une

1. L'«école professionnelle supérieure» a 40 ans

jp. En automne 1968, la première "école professionnelle supérieure" a ouvert ses portes à Aarau avec 39 élèves. Aujourd'hui elle est considérée comme une des clés du succès dans la formation professionnelle. Chaque année on délivre plus de 10'000 certificats de maturité professionnelle en Suisse.

Coup d'œil rétrospectif:

www.bbaktuell.ch/pdf/bba4713a.pdf et informations dans ActualitésFPr de ces dernières années: http://www.afpr.ch/dossiers/Dossier_BMS_fr.pdf (22 pages)

2. La Fondation Hans Huber honore des figures qui ont contribué au développement de la formation professionnelle

ao. La «Fondation Hans Huber pour l'encouragement de la formation professionnelle» a décerné pour la onzième fois des Prix destinés à encourager l'égalité des chances dans l'apprentissage. Hans Ulrich Stöckling, ancien conseiller d'Etat à Saint-Gall et Fritz Leirer, patron du Garages Leirer AG à Stein am Rhein ont reçu des prix honorant leurs activités. En outre, quatre entraîneurs qui ont amené leurs candidats jusqu'au podium des médailles lors des Championnats du monde des métiers ont reçu le Prix d'encouragement.

Communiqué de presse:

www.bbaktuell.ch/pdf/bba4766a.pdf (en allemand)

Confédération

3. Situation stable sur le marché des places d'apprentissage en août

jp. L'enquête effectuée chaque mois auprès des cantons par l'OFFT révèle une détente sur le marché des places d'apprentissage au mois d'août. Les cantons annoncent en général une

augmentation du nombre de places d'apprentissage par rapport à l'année précédente.

Plus d'infos:

www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=21175 ou

www.afpr.ch/pdf/afpr4774a.pdf

Cantons

4. BE: Christian Bürki est le nouveau chef de la section "écoles professionnelles"

ao. Le directeur de l'instruction publique du canton de Berne a nommé Christian Bürki, 54 ans, inspecteur des écoles professionnelles, au poste de chef de la section "écoles professionnelles" au Service de l'enseignement du degré secondaire II et de la formation professionnelle. C. Bürki entrera en fonction le 1er novembre 2008; il succède à Andreas Zysset qui a repris la direction des écoles de métiers de Berne.

Plus d'infos: www.bbaktuell.ch/pdf/bba4765a.pdf et T.Ninck, theo.ninck@erz.be.ch

Professions et associations

5. La Fédération internationale pour l'économie familiale est en fête

jp. La Fédération internationale pour l'économie familiale, créée à Fribourg, a fêté fin juillet au Centre culturel et de congrès de Lucerne son centenaire placé sous la devise "évoquer le passé – dessiner l'avenir". Doris Leuthard, conseillère fédérale, et Lukrezia Meier-Schatz, conseillère nationale, ont accueilli des représentant-e-s de cinquante-six nations venus des cinq continents. Les questions débattues portaient sur les moyens d'assurer la subsistance et les activités de la vie quotidienne en relation avec l'économie familiale et la gestion des entreprises collectives.

Le compte-rendu de Franziska Gartmann-Maurer pour Actualités-FPr:

www.afpr.ch/pdf/afpr4744a.pdf

6. Ordonnances de formation mises en consultation: Bijoutière CFC/Bijoutier CFC

ao. L'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de bijoutière CFC / bijoutier CFC avec orientations bijouterie, orfèvrerie et sertissage est en consultation. Délai: 12.12.2008

Documents: www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00107/00158/index.html?lang=fr

7. Deux maréchaux-ferrants et une femme peintre en bâtiment aux EuroSkills

df. Les Championnats européens des métiers (EuroSkills) ont lieu pour la première fois du 18 au 20 septembre à Rotterdam. En plus de divers «officiels», la Suisse n'envoie que trois professionnels: deux maréchaux-ferrants et une femme peintre en bâtiment. Selon Isabel Suter de Swisscompetence, cette maigre participation est liée au fait que les Championnats de Rotterdam peuvent être considérés comme un banc d'essai. Certaines associations mettent aussi sur pied des championnats d'Europe dans le cadre de leur propre organisation. Quant à la participation de la Suisse aux EuroSkills de Londres en 2010, la décision se prendra au retour de la délégation. Pour plus d'infos: www.euroskills2008.eu

8. Plus d'apprentis dans la technique du bâtiment

am. 6'500 jeunes se sont formés en 2007 dans les professions techniques du bâtiment, selon un communiqué de l'association professionnelle suisse. C'est 4,4% de plus que l'année précédente. Au cours des dix dernières années, l'augmentation s'élève à 22,5%, soit près de 1'200 apprenties et apprentis supplémentaires dans les métiers de l'installation sanitaire, du chauffage et de la ventilation.

Communiqué de presse:

www.afpr.ch/pdf/afpr4754a.pdf

Formation professionnelle supérieure et continue

9. L'USS pour le droit de toutes et de tous à la formation continue

jp. L'Union syndicale suisse (USS) a présenté sa nouvelle conception de la formation continue à la conférence de presse du 8 septembre 2008.

Selon Paul Rechsteiner, la nouvelle loi sur la formation continue devra garantir des droits minimaux, par ex, le droit de toutes et de tous à la formation continue et à un congé payé de cinq jours par an dans ce but.

Plus d'infos: www.sgb.ch/fr/f-homeframeset.html

> Les actualités de l'USS ou www.afpr.ch/pdf/afpr4793a.pdf

10. La formation continue doit-elle être subventionnée?

df. Dans une perspective économique de la formation, la justification de subventions étatiques généralisées en faveur des efforts de formation continue reste insuffisamment fondée; l'encouragement de groupes spécifiques de personnes, par contre, est tout à fait justifié (et pour des aspects spécifiques de la formation). C'est la conclusion à laquelle parvient Stefan Wolter dans une brève expertise pour le compte de l'administration fédérale des impôts. Wolter considère en outre le postulat selon lequel la formation continue devrait être déductible des impôts comme peu efficace et mal ciblé.

Profiteraient, en effet, de cette stimulation précisément les personnes qui de toute manière s'impliquent fortement et en continu dans leur formation:

www.bbaktuell.ch/pdf/bba4763a.pdf (en allemand) ; rapport avec des calculs:

www.bbaktuell.ch/pdf/bba4763b.pdf (en allemand avec résumé en français)

11. La Fédération Suisse pour la formation continue demande des bons de formation

df. Le Festival de la formation offre aussi à ses organisateurs - la Fédération suisse pour la formation continue - une tribune pour des préoccupations d'ordre politique. En se référant au développement de nombreuses carrières, la Fédération demande que l'on instaure des bons de formation et des déductions fiscales pour les mesures de formation. Si les frais de formation continue sont généralement pris en charge par les employeurs pour ce qui est des diplômé-e-s de l'université et des cadres, les personnes moins qualifiées, les migrants et celles et ceux qui reprennent le travail après une interruption doivent assumer eux-mêmes les frais de formation continue. Voilà ce qu'écrit la Fédération pour la formation continue.

Plus d'infos: www.bbaktuell.ch/pdf/bba4775a.pdf (en allemand)

12. Nouvel examen professionnel en consultation: planificatrice/planificateur en communication

jp. Est déposé: le projet de règlement concernant l'examen professionnel de planificatrice/planificateur en communication. Les personnes intéressées peuvent obtenir les documents auprès de l'OFFT, Effingerstrasse 27, 3003 Berne. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille fédérale (9 septembre 2008).

Hautes écoles

13. Diplômes des hautes écoles 2007: la réforme de Bologne fait sentir ses effets

wt. La réforme de Bologne se manifeste déjà dans les titres. En 2007, les hautes écoles universitaires (HEU) ont délivré plus de titres de Bachelor que de licences/diplômes: (7'168 contre 7015). Dans les hautes écoles spécialisées (HES), au contraire, il s'agit encore presque uniquement de diplômes (9'649 contre 1'874 Bachelor).

L'Office fédéral de la statistique a publié la statistique des titres obtenus dans les HEU et les HES. A télécharger :

HEU: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.Document.111218.pdf ou www.afpr.ch/pdf/afpr4776a.pdf

HES: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.Document.110966.pdf ou www.afpr.ch/pdf/afpr4776b.pdf

14. Les 25 ans du cycle de formation pour les enseignants de culture générale à l'Université de Zurich

ao. Le 22 août, on a fêté à l'Université de Zurich les 25 ans d'existence du cycle de formation pour les enseignants de culture générale (CG) à l'école professionnelle. Depuis l'introduction du «modèle zurichois» en 1983, ce sont plus de 400 diplômes qui ont été délivrés. Actuellement, 140 étudiant-e-s se sont immatriculés. Leur formation conduit au Master d'études avancées pour l'enseignement secondaire et secondaire supérieur et permet d'enseigner la culture générale dans les écoles professionnelles. Le journal du jubilé informe sur le développement du cycle de formation pour l'enseignement de culture générale: www.bbaktuell.ch/pdf/bba4761a.pdf

Communiqué de presse: www.bbaktuell.ch/pdf/bba4761b.pdf

L'enseignement de la CG en bref: www.bbaktuell.ch/pdf/bba4761c.pdf

Infos: www.zhsf-edu.ch/baz

(toutes les informations en allemand)

Regard par-delà les frontières

15. France: l'orientation, priorité française

py. Dans le programme de travail 2008 de l'Union européenne, on peut lire: "la présidence française s'attachera au thème de l'orientation et du conseil afin de permettre les transitions entre parcours éducatifs et les évolutions dans les parcours professionnels. Ces démarches permettent de diminuer les sorties sans qualification du système scolaire et favorisent la réussite."

Pour concrétiser cet objectif, la France a organisé une conférence les 17 et 18 septembre 2008 à Lyon sur le thème "Gérer les transitions: l'orientation tout au long de la vie dans l'espace européen". Sur un thème proche "Formation professionnelle et sécurisation des parcours professionnels", il faut aussi signaler une conférence organisée à Paris les 13 et 14 novembre 2008. Davantage d'informations: www.eu2008.fr
Programme: www.afpr.ch/pdf/afpr4792a.pdf

16. Allemagne: Encourager les jeunes - les offres en entreprise sont plus efficaces

wt. L'Institut de recherches sur le marché du travail et les métiers (Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung) de Nuremberg a fait une étude comparée de l'efficacité des mesures visant à entraîner les jeunes et les jeunes adultes. Il a été établi que les mesures en entreprise sont plus efficaces que les autres quand il s'agit d'accélérer l'insertion dans un travail qui permet de gagner sa vie: www.iab.de/de/185/section.aspx/Publikation/k080811n16 ou www.bbaktuell.ch/pdf/bba4778a.pdf
(en allemand)

Impressum:

Editeur: Centre suisse de services Formation professionnelle / orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO et Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Copyright: CSFO et OFFT, diffusion libre (sauf indication contraire) Prière d'indiquer la source et d'envoyer un justificatif à la rédaction

Collaborateurs: Annemarie Abbondio (ao), Jacques Amos (ja), Josette Fallet (jf), Daniel Fleischmann (df), Viktor Moser (vm), Hans Jakob Pfister (jp) et Emil Wettstein (wt)

Membres du groupe de pilotage: Robert Galliker, CSFP; Dani Duttweiler, OFFT; Heinz Staufer, CSFO; Yvonne-Marie Ruedin, CSFP

Rédacteur responsable de la présente édition: Emil Wettstein, Zurich (redaction@afpr.ch). Traduction: Christine Kübler.

Pour s'abonner et/ou se désabonner ainsi que pour annoncer des changements d'adresse: www.afpr.ch/abonner

Les éditions précédentes peuvent être consultées sur Internet: www.afpr.ch

Une clé du succès dans la formation professionnelle

L'«école professionnelle supérieure»¹ a 40 ans

ActualitésFPPr 224 du 17 septembre 2008

En automne 1968, la première école professionnelle supérieure (EPS) a ouvert ses portes à Aarau avec 39 élèves. Aujourd'hui elle est considérée comme une des clés du succès dans la formation professionnelle. Chaque année on délivre plus de 10'000 certificats de maturité professionnelle en Suisse.

Andreas Minder

A partir du milieu des années soixante, les jeunes qui vont au gymnase sont toujours plus nombreux. Du côté de la formation professionnelle, on observe cette tendance avec inquiétude. «La course à la formation crée des lacunes sensibles dans la relève des secteurs des arts et métiers, de l'industrie et du commerce,» peut-on lire dans un procès-verbal d'août 1967² de la Commission de surveillance de l'Ecole professionnelle d'Aarau.

¹ Le terme d'école professionnelle supérieure (EPS) n'est plus guère utilisé aujourd'hui, mais il est à sa place dans un article qui raconte la création et l'évolution des écoles où s'est développée la maturité professionnelle. Le terme est apparu pratiquement en même temps que celui de BMS (Berufsmittelschule : école moyenne professionnelle) en allemand. En français toutefois, la terminologie a changé depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle: on parle maintenant parfois d'«écoles de maturité professionnelle» (sans que le terme soit encore officialisé) ou alors des «filiales de maturité professionnelle» ou de l'«enseignement de maturité professionnelle» à l'«école professionnelle» - tout simplement - («écoles supérieures» est le terme réservé aux écoles professionnelles du tertiaire : «Höhere Fachschulen»). En allemand, le sigle BMS est le plus employé: il est fortement investi et renvoie par ailleurs aussi bien à «Berufsmittelschule» qu'à «Berufsmaturitätsschule»! Selon Alain Garnier, président de la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP), la nouvelle ordonnance devrait clarifier ce problème terminologique qui n'existe qu'en français. (ndt)

² Sommerhalder Paul (1989), p.29

³ idem p.28

⁴ idem p.28

En même temps, toujours davantage d'apprentis parmi les plus faibles sur le plan scolaire fréquentent les écoles professionnelles. Après la Deuxième Guerre Mondiale, ajouter encore une formation à la scolarité obligatoire devient peu à peu une norme. Des métiers avec apprentissage et fréquentation obligatoire de l'école prennent le relais des formations élémentaires «sur le tas». La Commission de surveillance de l'Ecole professionnelle d'Aarau en évoque sans ambages les conséquences: «Les moyens nécessaires sur le plan intellectuel pour réussir un apprentissage font défaut à un nombre croissant d'apprenti-e-s. Sous l'influence de la haute conjoncture, on engage néanmoins toujours davantage de gens non qualifiés qui pèsent sur l'école et l'entreprise formatrice.»³

La pression réformiste ne survient toutefois pas seulement à cause du changement de clientèle. On constate des exigences accrues et une transformation accélérée dans le monde du travail. Pour cette raison, mais aussi dans le sillage de considérations d'ordre sociopolitique, un appel à davantage de culture générale se fait entendre dans la formation professionnelle.

En août 1967, la Commission de surveillance de l'Ecole professionnelle d'Aarau demande au corps enseignant de faire des propositions concrètes visant à encourager les apprenti-e-s de manière individuelle.⁴ Parmi les enseignants qui se sentent interpellés figure Paul Sommerhalder, à l'époque également président de la Conférence des écoles professionnelles du canton d'Argovie (KAGB: Konferenz Aargauischer Gewerblicher Berufsschulen) ; il joue un rôle déterminant parmi ceux qui préconisent des réformes et reçoivent, en automne 1967, un appui involontaire de la part de la Société suisse des professeurs de l'enseignement

secondaire (SSPES). La SSPES incite à la création d'une «école pour cadres moyens», à l'intention des jeunes qui souhaitent prendre des fonctions de cadres ou fréquenter un technicum.

Le corps enseignant des écoles professionnelles voit dans l'idée lancée par les enseignants des gymnases «une manière d'empiéter sur la souveraineté du territoire de la formation professionnelle». ⁵ L'avis est unanime: «L'école pour cadres moyens doit voir le jour.» ⁶

Le modèle argovien

Paul Sommerhalder est convaincu que la meilleure solution passe par des réformes dans la formation professionnelle. Il propose à Hans Dellsperger, responsable de la formation professionnelle à l'ancien Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), d'ouvrir une section expérimentale EPS à Aarau. «Eh bien, faites quelque chose!» («So machet öppis!») telle est la réponse lapidaire qu'il reçoit. Lors de la centième assemblée générale de la KAGB du 26 février 1968, Paul Sommerhalder présente le «modèle argovien». ⁷ On conserve le principe de l'apprentissage en entreprise. Les élèves EPS fréquenteront aussi l'enseignement obligatoire dans leur classe, comme jusqu'à présent. L'enseignement de la culture générale est néanmoins largement renforcé, avant tout par les mathématiques, les sciences naturelles, l'allemand et des branches à option. On consacra à cet effet un jour et demi de cours supplémentaires. Un jour sera à la charge de l'entreprise, une demi-journée sera prise sur le temps libre des apprentis. ⁸

L'EPS devra durer six semestres et commencera en première année pour les apprentissages de trois ans et en deuxième année pour les apprentissages de quatre ans. L'admission se fera sur examens réussis.

Paul Sommerhalder présente encore une deuxième idée: différencier le «menu unique» de l'école professionnelle: en plus de l'EPS et de l'école professionnelle habituelle, à l'intention de la plus grande partie des apprentis-e-s (80 à 85 pourcent), il s'agira d'installer une école professionnelle à exigences théoriques allégées pour des candidat-e-s à une formation élémentaire.

⁵ idem p.55

⁶ idem p.62

⁷ idem p.61

⁸ idem p.65, 68f

Une alternative à la formation gymnasiale

«Les écoles professionnelles supérieures (EPS) ont connu en Suisse un développement tout à fait réjouissant dont nous n'aurions osé rêver en 1967-68. Nous étions un quatuor d'enseignants à l'Ecole professionnelle d'Aarau. A l'époque, nous avions à cœur de redorer le blason de la Cendrillon qu'était l'école professionnelle. Dans ces années-là, la stimulation des bien doués passait essentiellement par les gymnases et l'université. Les enseignants et les parents avaient l'ambition d'amener autant d'élèves que possible au gymnase ou dans une école normale. Il restait donc toujours moins d'élèves performants pour la formation professionnelle. Nos classes devenaient plus hétérogènes et le nombre élevé d'apprentis plus faibles constituait une charge qui rendait l'enseignement plus difficile.

Finalement l'idée des enseignants de gymnase de créer une «école pour les cadres moyens» nous a fait sortir du bois: nous avons développé le «modèle argovien» avec beaucoup d'idéalisme et d'engagement. Nous nous sommes heurtés à la résistance de quelques collègues. Ils ne comprenaient guère ce que davantage de culture générale voulait dire. Après coup cependant, notre concept s'est avéré être juste. La culture générale est importante pour la mobilité des professionnels - et ceci pour des raisons liées à la profession comme pour des considérations d'ordre sociopolitique. Nous ne voulions pas toucher seulement des apprentis qui feraient ensuite une carrière dans les hautes écoles. Une meilleure formation théorique devait aussi profiter à de futurs cadres de l'industrie, des arts et métiers et d'autres branches de l'économie. La perméabilité était cependant un sujet important pour nous. Avec la collaboration de l'ETS de Windisch, nous avons trouvé le moyen de régler un passage sans examens pour les diplômés de l'EPS. C'est ainsi que l'EPS est devenue une alternative à la formation gymnasiale et que nous avons atteint notre but: valoriser l'apprentissage.» (ami)

Paul Sommerhalder, pionnier de l'EPS

Dans les mois qui suivent, on fourbit ses arguments en faveur du modèle argovien de l'EPS. En plus du travail sur la grille horaire et les plans d'études, il faut encore faire passer l'idée auprès de l'économie. Paul Sommerhalder et ses collègues réussissent à embarquer l'industrie et les arts et métiers dans le projet. Un nouveau succès est enregistré après des contacts avec l'Ecole technique supérieure (ETS) de Windisch (aujourd'hui une HES): celle-ci prévoit l'admission sans examens pour les diplômés EPS.

Le 30 octobre 1968, la première EPS de Suisse démarre avec deux classes et 39 élèves à l'Ecole professionnelle d'Aarau. Elle ne reste pas longtemps isolée. Au printemps 1969 déjà, l'Ecole des métiers de BBC (aujourd'hui ABB) à Baden crée une section EPS. Dans le même temps, deux classes s'ouvrent à Berne. En 1970, l'éventail des professions EPS s'élargit. A Berne et à Zurich, on offre pour la première fois l'orientation artistique et à

Lausanne, l'orientation commerciale. En 1971, il existe déjà 11 écoles,⁹ 5 ans plus tard, elles sont 25, avec plus de 3800 élèves.¹⁰

«Le sujet était dans l'air», dit Hans Bodmer, à l'époque directeur de l'École professionnelle de Winterthur. Dans son établissement, on était en passe de développer un enseignement élargi à options libres, quand le modèle argovien est arrivé. «Nous l'avons considéré comme plus prometteur et nous avons ajourné nos travaux.»

Le 26 juin 1970, l'OFIAMT édicte ses directives pour l'implantation et l'organisation des écoles professionnelles supérieures et leur subventionnement par la Confédération. Elles reprennent largement les idées du canton d'Argovie. «C'est ainsi que le modèle argovien est devenu le fondement des EPS en Suisse», raconte Hans Bodmer.

Pour l'essentiel, cette affirmation vaut également pour les EPS commerciales, même si les directives ne réglementent pas cette orientation. Comme cela a déjà été évoqué, la première tentative débute à l'école professionnelle de Lausanne en 1970. L'initiative en revient à Jean-Charles Combaz, directeur de l'école. Dans les années 1972-73, les écoles suivent à Berne et à Zurich. Et on en reste là pour les dix prochaines années. Par le biais de circulaires, la Confédération veille également à une certaine unité pour les EPS commerciales, comme le rappelle Heinrich Summermatter, ancien directeur adjoint de la section formation professionnelle à l'OFIAMT. C'est en 1993 seulement, avec la première ordonnance sur les écoles professionnelles supérieures qui réglemente aussi les EPS dans les écoles professionnelles commerciales,¹¹ que cette formation s'étend à toute la Suisse. Heinrich Summermatter attribue les débuts un peu hésitants du renforcement des écoles professionnelles commerciales au fait que la culture générale a joué de tout temps un rôle plus important dans ce champ professionnel et qu'une large offre d'examens professionnels et d'examens professionnels supérieurs a toujours existé. L'introduction des EPS n'avait donc pas le même caractère d'urgence.

On chipote sur l'aménagement

A la suite des directives de 1970, les EPS des domaines technique et artisanal sont plus ou moins

⁹ idem p.134

¹⁰ Hässler Tilo (1977) p.14

¹¹ Ordonnance sur l'organisation, les conditions d'admission, la promotion et les examens finals de l'EPS du 8 février 1983

¹² Bürgi Katharina / Martin, Margret / Wettstein Emil: 1991, 14ff

Une meilleure perméabilité

«L'école professionnelle supérieure (EPS) est en Suisse l'innovation du siècle dernier au degré secondaire II. Nous avions à l'époque le taux le plus bas de maturités en Europe. Il y avait là un potentiel important. Si nous ne voulions pas envoyer tout le monde au gymnase, la maturité professionnelle (MP) était la solution qui convenait, au vu de la tradition attachée à la formation professionnelle dans notre pays, et donc, une contribution à cette perméabilité, toujours seulement revendiquée jusque-là, entre les diverses filières de formation.

Le débuts ne furent pas faciles. Tout d'abord, le diplôme EPS ne donnait droit à rien. Les milieux de l'économie étaient sceptiques et les écoles supérieures (futurs HES) - débouchés potentiels - étaient également sceptiques. Elles voulaient conserver la haute main sur l'admission. Après un gros travail pour convaincre, il a été possible d'introduire la MP comme clé d'accès générale aux HES.

Que le pourcentage de passages aux hautes écoles soit moindre pour la maturité professionnelle, comparé à celui de la maturité gymnasiale, n'est pas un problème à mes yeux. Contrairement aux gymnasiens, les candidats à la maturité professionnelle disposent de toute une série de débouchés valables: écoles supérieures, examens professionnels et examens professionnels supérieurs et bien sûr des engagements exigeants dans une profession avec une carrière «on the job».

Les passerelles institutionnalisées entre les deux types de maturités ont encore amélioré la perméabilité. Aujourd'hui pourtant, celles et ceux qui empruntent le chemin de la MP aux hautes écoles universitaires sont relativement peu nombreux. Mais s'ils le choisissent, ils réussissent bien.» (ami)

Rudolf Natsch, vice-directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) de 1978 à 1998

établies. La discussion porte alors sur leur aménagement. On examine notamment diverses possibilités de coexistence entre l'enseignement obligatoire et l'enseignement EPS. A la déception de Paul Sommerhalder, l'enseignement ne peut pas avoir lieu le samedi matin. On redoute une surcharge pour les élèves. Paul Sommerhalder, au contraire, craint pour la substance de l'EPS. Et ceci d'autant plus que depuis le début des années 70, on a introduit dans diverses professions un jour et demi d'enseignement obligatoire. Si l'on ne touche pas aux trois jours en entreprise comme minimum, il ne reste plus qu'un demi-jour pour les EPS. Une enquête de 1989 / 90 auprès des écoles professionnelles montre que cela n'entraîne pas obligatoirement une réduction de l'EPS à la portion congrue. Les écoles ont quelques idées pour résoudre le problème : par exemple, répartir la matière sur huit semestres, supprimer des branches à option, donner davantage de devoirs.¹²

Le nombre d'écoles comme les cohortes d'élèves sont en croissance : jusqu'en 1989, on compte 74

EPS¹³ et le nombre d'élèves dépasse 7500¹⁴. Ils ne seront plus davantage jusqu'à l'introduction de la maturité professionnelle. Comparé à l'ensemble des apprentis, leur nombre ne représente qu'un taux de moins de 5%, même s'il y a de grandes différences d'une profession à l'autre.

Si l'on compare cette valeur avec le nombre d'élèves dans les gymnases, elle est modeste. Il y a plusieurs causes à cela. En plus d'exigences élevées, le scepticisme de beaucoup de maîtres d'apprentissage joue un rôle. Ils rechignent à envoyer leurs apprentis à l'école pendant deux jours. La réforme de la loi sur la formation professionnelle de 1978 ne peut pas y changer grand-chose. Elle stipule pourtant qu'il n'est permis de refuser la fréquentation de l'EPS aux apprentis que si leurs prestations en entreprise sont insuffisantes.¹⁵ Beaucoup d'experts justifient cependant la faible croissance par la perméabilité insuffisante en direction des écoles subséquentes. Le passage d'une EPS à une ETS ou à une ESCA n'est pas réglementé de manière uniforme. Parfois on fait passer des examens d'admission aux diplômés EPS. Le fait que le nombre de places de formation, surtout dans les ETS, est plutôt limité joue aussi un rôle. Le libre passage existe cependant dans le cadre d'accords régionaux ou de concordats.

Du côté de la formation professionnelle, on demande une plus grande perméabilité. Les ETS ont néanmoins d'autres priorités à cette époque. Elles veulent améliorer leur statut pour être mieux reconnues en Europe. Elles obtiennent le soutien de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Les ETS et les ESCA doivent être clairement implantées au degré tertiaire, déclare en 1989 Moritz Arnet, secrétaire général de la CDIP. Il faut étudier le statut des HES. Dans les thèses qu'ils émettent, les directeurs des écoles d'ingénieurs approuvent ce point de vue et criti-

¹³ Bürgi et al (1991) (p.11). Dans cette publication, on trouve aussi un graphique qui représente le nombre de sections EPS nouvellement créées de 1968 à 1984 (p.9)

Bürgi Katharina / Martin, Margret /Wettstein Emil: 1991, 14ff

¹⁴ Informations de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le point culminant est atteint en 1992 / 93. Selon les propos de la personne en charge du dossier, les chiffres n'ont toutefois qu'un degré restreint de fiabilité.

¹⁵ Ordonnance sur la formation professionnelle du 7 novembre 1979, art.25, al.1

¹⁶ Cité d'après Gonon, Philipp/Kiener, Urs: La maturité professionnelle. Une étude de cas comme illustration de la politique suisse en matière de formation professionnelle. PNR 33, Coire/Zurich 1998, p. 37 (publication en allemand, bref rapport de valorisation en français, CSRE Aarau 1998)

Ajouter au lieu d'intégrer

«Les influences externes ont fortement marqué l'introduction de la maturité professionnelle : les écoles d'ingénieurs voulaient se transformer en HES et avaient besoin d'un titre ouvrant l'accès à ce degré. L'économie et les entreprises n'avaient en fait rien à redire. Les discussions concernant les contenus ne jouaient pas un grand rôle. Et pourtant: on peut dire que le concept fonctionne malgré tout. La pression externe a eu l'avantage de permettre que les choses aillent relativement vite.

Le concept présente néanmoins un problème fondamental : la maturité professionnelle est une double qualification (certificat de capacité professionnelle et clé d'accès aux études) mais ses deux fonctions n'ont pas forcément partie liée. Les deux points de référence ne sont pas intégrés. La voie possible de la filière post-CFC le montre bien: la culture générale peut être dispensée indépendamment de l'apprentissage professionnel. Il s'ensuit des problèmes pratiques : des maîtres d'apprentissage, par exemple, qui ne veulent pas que leurs apprentis fréquentent l'enseignement MP, ou la grande surcharge des apprenants.

Dans les années 90, on s'est demandé si le degré secondaire II ne pourrait pas se transformer en un vaste espace de formation qui intégrerait tout. La formation professionnelle s'est défendue contre ce projet. On voulait la perméabilité après, pas pendant le secondaire II. La maturité professionnelle prévoyait l'intégration exclusivement par le biais de l'enseignement de maturité professionnelle et voulait laisser l'apprentissage en marge.

La singularité de la maturité professionnelle sur le plan conceptuel se révèle être aussi en lien avec l'importance grandissante des compétences comme dimension centrale des objectifs. Comment inclure la formation professionnelle pratique dans leur développement? Leur comparabilité avec les capacités à l'œuvre dans l'acquisition de la culture générale est un problème.

Sur un point, la maturité professionnelle ne se révèle pas aussi efficace que prévu: le pourcentage d'étudiants qui accèdent aux HES en empruntant une autre voie est plutôt élevé. On s'était ici promis davantage.» (ami)

Urs Kiener, chercheur en sciences sociales

quent la formation professionnelle: les étudiants auraient un déficit considérable en connaissances théoriques et de culture générale lorsqu'ils entreprennent des études.¹⁶ Les directeurs demandent en conséquence la création d'une «maturité spécialisée» sur le modèle allemand de l'aptitude à entreprendre des études dans une haute école spécialisée (Fachhochschulreife).

L'œuf de Colomb

Débroussailler en même temps le problème des EPS et celui des écoles d'ingénieurs se révèle être une solution susceptible de convenir à la majorité. En 1992, on organise une consultation sur la maturité professionnelle (MP) technique. Dans leur

Le concept a fait ses preuves

«L'introduction de la maturité professionnelle (MP) à l'école professionnelle supérieure (EPS) est l'histoire d'un succès. Elle s'est construite sur les structures scolaires existantes mais avec une réglementation plus claire en ce qui concerne le titre; la reconnaissance fédérale a suivi. La MP est devenue la voie royale pour accéder aux HES, créées au même moment. Trois moteurs ont entraîné dans leur sillage la création de la MP: les écoles techniques supérieures (ETS) appelaient à former davantage d'ingénieurs, on voulait sortir l'apprentissage de son cul-de-sac et par ailleurs, avoir quelque chose à opposer au nombre croissant de maturités gymnasiales.

Des enjeux sociopolitiques ont également joué un rôle lors de la création des écoles professionnelles supérieures; ils ont sans aucun doute laissé des traces: la MP était et est conçue sur des bases larges. Nous voulions avoir deux langues étrangères et l'histoire / instruction civique. Pourtant les HES n'exigent pas forcément ces branches.

Le concept de la MP, tel que défini au début des années nonante, a fait ses preuves sur le fond. Durant le temps où j'ai fonctionné comme secrétaire de la CFMP, on a cependant fixé plus clairement les dispositions à ce sujet sous la forme d'une nouvelle ordonnance sur la MP et établi des programmes d'études cadre contraignants.

Les diverses orientations de la MP sont diversement fréquentées. Les orientations technique et commerciale avant tout recouvrent une forte population. L'orientation artisanale, quant à elle, s'est faiblement développée; à sa décharge: elle ne présente aucun débouché logique au niveau des HES. A mon avis, on pourrait tout à fait réfléchir à sa suppression.» (ami)

Aldo Widmer, secrétaire de la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP) de 1995 à 2005

majorité, les réactions sont positives. L'ordonnance modifiée sur les EPS de 1983 et le programme d'études cadre pour la MP technique entrent en vigueur en 1993. Un élément innovant : la MP peut aussi se rattraper après l'obtention du CFC (dite filière post-CFC). L'ordonnance prévoit 4 filières EPS : technique, commerciale, artistique et artisanale. La filière artisanale prend le relais de l'ancienne EPS générale.

En 1994, on remet les premiers certificats de MP technique, une année plus tard, c'est le tour des MP artistique et commerciale et en 1996, celui de la MP artisanale.

Parallèlement à l'introduction de la MP dans le domaine de compétence de l'OFIAMT, l'Office fédéral de l'agriculture développe une cinquième orientation : la MP technico-agricole. Les premiers certificats sont délivrés en 1995.

Les antécédents de la maturité agricole remontent également à 1968: à l'époque, le Technicum agricole de Zollikofen ouvre ses portes. Un certain nombre d'écoles professionnelles offrent des cours de préparation aux examens d'admission. L'EPS agricole se développe à partir de là. La première filière débute en 1990.

En 1998, l'ordonnance sur la maturité professionnelle¹⁷, toujours en vigueur actuellement, remplace l'ancienne ordonnance sur les EPS. Sous bien des aspects, les dispositions ressemblent à celles de l'ancienne ordonnance, mais visent néanmoins, dans une large mesure, à adapter les orientations entre elles. Toutes les quatre ont les mêmes branches fondamentales. Les branches spécifiques caractérisent l'orientation. S'y ajoutent des branches complémentaires.

De 2000 à 2003, on élabore de nouveaux programmes d'études cadre pour toutes les orientations de la maturité professionnelle. A la suite de l'entrée en vigueur de la loi sur la formation professionnelle en 2004, l'OFFT est désormais compétent pour la formation également dans les domaines de la santé, du social et de l'agriculture. L'ordonnance sur la maturité professionnelle s'enrichit de deux nouvelles orientations : santé-social et sciences naturelles (autrefois orientation technico-agricole). A la suite, on établit deux programmes d'études cadre.

Depuis 2005, l'accès aux hautes écoles universitaires fait l'objet d'une réglementation sous la forme d'une passerelle. Les titulaires d'une maturité professionnelle peuvent aussi étudier à l'université s'ils réussissent des épreuves complémentaires. A l'inverse, les détenteurs et les détenteuses d'une maturité gymnasiale sont admis dans une HES après avoir accompli un stage pratique.

Si l'on regarde les chiffres, il s'avère que l'introduction de la MP est l'étape la plus importante dans l'histoire du développement des EPS. En 1994, on délivre les 242 premiers certificats, ensuite les chiffres explosent : en 2005, la barre des 10'000 est franchie.

Actuellement, les travaux pour une nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle sont en cours. Des changements fondamentaux ne sont pas prévus. Il s'agit plutôt d'apporter des ajustements à un modèle qui a fait ses preuves et conduit au succès. ActualitésFPr et d'autres médias informent en continu sur les développements les plus récents.

¹⁷ Ordonnance sur la maturité professionnelle (OMPr) du 30 novembre 1998

Actualité de la maturité professionnelle en chiffres

Le taux de maturités professionnelles avoisine actuellement les 12%. A titre de comparaison : en 2007, la quote-part des maturités gymnasiales était de 19,4%. Selon les prévisions de l'Office fédéral de la statistique (OFS), le nombre de maturités gymnasiales va continuer d'augmenter. Il devrait atteindre les 19'200 et celui de MP, les 12'500 à 14'400.

Environ deux tiers des jeunes en formation se préparent à la MP durant leur formation professionnelle, un tiers le fait après l'apprentissage. Moins de femmes que d'hommes acquièrent une MP. L'écart est particulièrement flagrant dans l'orientation technique (10%) et dans l'orientation sciences naturelles (30%). Dans les orientations commerciale (57%), artistique (64%) et santé-social (80%), les femmes sont au contraire en surnombre. Dans l'ensemble, la part des détentrices de MP a augmenté de 31% à 45% au cours des dix dernières années. Cette tendance au rattrapage est liée pour l'essentiel au développement des maturités commerciales.

A peine un tiers des femmes fréquente une HES après la MP ; chez les hommes, la quote-part est deux fois plus élevée. Dans l'orientation que choisissent beaucoup de femmes, le pourcentage total de passages en HES est donc faible : environ 43% pour la MP commerciale (valeurs moyennes de 1998 à 2002), 34% pour la MP artistique. Le pourcentage total de passages le plus élevé concerne la MP sciences naturelles (93%), ensuite la MP technique (76%). La MP artisanale occupe la dernière place avec seulement 31%. Pour la récente orientation santé-social, les premiers chiffres fluctuent encore fortement, mais ils se situent nettement au-dessus de 50%. En bref, pour l'ensemble des orientations, le pourcentage total de passages se monte à environ 58% (cohorte de 1998 à 2001).

Bibliographie (en allemand)

Amet, Moritz: Perspektiven der Berufsbildung. Pan 1996 (5), 35-38.
Brunnschweiler, Jack: Die Proportionen wahren! oder Was tun wir für die Schwachen. In SBGU, 1969, Nr. 8/9, S. 197 - 200.
Bürgi, Katharina/Martin, Margret/Wettstein, Emil: Berufsmittelschulen heute. Stand 20 Jahre nach der ihrer Einführung. SGAB-Berichte, Band 3. Richterswil 1991.
Bundesamt für Statistik: 10 Jahre Berufsmaturität 1994 - 2004. Fakten und Trends zu einer Erfolgsgeschichte. Neuchâtel, April 04.
Bundesamt für Statistik: Maturitäten und Übertritte an Hochschulen 2007. Neuchâtel 2008.
Dellsperger, Hans: Stehen wir in unserer Berufsbildung vor bedeutenden Wandlungen? In: SBGU, 1968, Nr. 8/9, S. 193 - 197.

Poursuivre dans cette voie

«L'école professionnelle supérieure (EPS) a eu des effets positifs sur le système suisse de formation professionnelle. Il nous faut poursuivre dans cette voie. Le pourcentage de maturités professionnelles est aujourd'hui déjà plus de deux fois plus élevé que ce qu'on visait à l'époque. Il est normal que la croissance se soit actuellement un peu ralentie. Mais la quote-part peut encore augmenter. Plus les titulaires de maturité professionnelle (MP) seront nombreux, mieux ce sera. La MP augmente la mobilité sociale. Elle permet à un nombre plus élevé de personnes qui font un apprentissage d'accéder au degré tertiaire.

La perméabilité en direction des HES est suffisante. Mais le *numerus clausus* existe en partie, dans le domaine santé-social surtout. Je pars de l'idée que ce problème aura disparu d'ici quelques années.

Nous voulons maintenir la MP artisanale, même si le nombre de certificats acquis est peu élevé. Les cantons se sont mis d'accord: cet examen n'est plus offert dans chaque canton. Aucune suite logique n'existe en HES dans le cas de la MP artisanale; c'est un problème pour lequel il n'existe pas vraiment de solution.» (ami)

Alain Garnier, président de la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP)

Dubs, Rolf et al.: Die Passerelle von der Berufsmaturität zur gymnasialen Matura und zur allgemeinen Hochschulreife. Vorschlag und erläuternder Bericht. St. Gallen/Bern, 2001.

Expertenkommission Basel-Land: Schlussbericht über die Realisierung der im Modell der Berufsschulbildung von Baselland enthaltenen Verbesserungsvorschläge, Liestal 1972.

Favini, Silvio: Berufsmatura als Schnittstelle Berufsbildung - Ingenieurschule. In: Pan, 1992, Nr. 17, S. 15-18.

Feierabend, Urs J.: Die Berufsmittelschule. Mit besonderer Berücksichtigung der Verhältnisse im Kanton Solothurn. Ein Beitrag zur Berufsbildungsforschung. Aarau 1975.

Fleischmann, Daniel: Die Berufsmatura bleibt der Königsweg in die Fachhochschulen. In: Pan, 2003 (4), S. 30-33.

Forrer H., Schlatter R.: Die Berufsmittelschule aus der Sicht der Betriebe. Diplomarbeit, Zürich 1975.

Galliker, Robert: Berufsmatura - Bildungsreform im Schnellzugstempo. In: Schweizer schule, 1993, Heft 7-8, S. 12 - 16.

Gewerbeschulkommission St. Gallen: Bericht der Gewerbeschulkommission St. Gallen an den Schulrat zur Einführung der Berufsmittelschule an der Gewerblichen Berufsschule, St. Gallen 1970.

Gonon, Philipp/Kiener, Urs: Die Berufsmatur. Ein Fallbeispiel schweizerischer Berufsbildungspolitik. NFP 33. Chur/Zürich 1998.

Gonon, Philipp: Auf dem Weg zur Eurokompatibilität. In: Pan, 2000 (6), S. 12-14.

Grossenbacher, Fritz: Neuer Wein in neuen Schläuchen. In: SBGU, 1967, Nr. 8/9, S. 193 - 194.

Grossenbacher, Fritz: Eine neue Schule für mittlere Kader? In: Schweizerische Blätter für beruflichen Unterricht, 1968, Nr. 4, 107.

Grossenbacher, Fritz: Berufliche Bildung in Stufen. In: SBGU, 1968, Nr. 10, S. 230 - 231.

Grossenbacher, Fritz: Eine Berufsmittelschule in Bern. In: SBGU, 1969, Nr. 3, S. 70.

Grübel, Albert: Aktuelle Probleme der Berufsbildung. In: SBGU, 1969, Nr. 8/9, S. 212 - 215.

Guggisberg Ch., Spescha A.: Erwartungen und Erfahrungen an einer Berufsmittelschule. Eine Umfrage unter den Schülern der Berufsmittelschule der Stadt Zürich. Diplomarbeit, Zürich 1972.

Hässler, Tilo: Die Berufsmittelschule im industriell-gewerblichen Bereich. Berechtigung – Zielsetzung – Konzept. Dissertation Hochschule St. Gallen. Winterthur, 1977.

Keller, Hans: Sinkendes Niveau an den Berufsschulen oder: Holzwege in der Berufsbildung? In: SBGU, 1967, Nr. 4, S. 103 – 105.

Keller, Hans: Begabtenauslese – fragwürdig und zwielichtig. In: SBGU, 1968, Nr. 2, S. 50 – 51.

Kiener, Urs: Berufsmittelschule – Maturitätsschule. In: Pan, 1992, Nr. 20, S. 7-8.

Leu, Andrea/Rütter, Heinz: Ingenieurausbildung in der Schweiz. In Pan, 1996 (4), S. 35-36.

Mägli, Ulrich: Bibliographie zur Geschichte der Berufsbildung in der Schweiz. Berichte aus dem Institut für Bildungsforschung und Berufspädagogik im Amt für Berufsbildung des Kantons Zürich, Band 5, Zürich 1982.

Martin, Margret: Gründung der Schweizerischen Konferenz der Berufsmittelschuldirektoren. In: Pan, 1990, Nr. 12, S. 25.

Nyikos, Leo (1967/68): Eine neue Schule für mittlere Kader? In: Gymnasium Helveticum, 1967/68, 22 (1), 32ff.

Nyikos, Leo: Allgemeine Berufsmittelschule. In: SBGU, 1968, Nr. 4, S. 99 – 103.

Rindlisbacher, Paul: Berufsmittelschule wohin? In: SBGU, 1974, Nr. 6/7, S. 189 - 190.

Saxer, Urs: Die Berufsmittelschule in der Schweiz. Bestandesaufnahme und Standortbestimmung für die Zukunft. Diplomarbeit an der Hochschule St. Gallen. St. Gallen, 1985

Schätzle, Otto: Berufsbildung im Umbruch. In: SBGU, 1968, Nr. 3, S. 81 - 82.

Schlussbericht über die Arbeit der eidgenössischen Expertenkommission für die Verbesserung der Berufslehre, Bern 1972.

Schneider, Willi: Konzept der Berufsmatura liegt vor. In: Pan, 1992, Nr. 17, S. 21-22.

Schneider, Willi: Die «neue» BMS auf der Zielgeraden. In: Pan, 1993, Nr. 1993, S. 42.

SKBF: Die Berufsmittelschule auf dem Weg zur «europafähigen» Berufsmatur. In: Pan, 1992, Nr. 18, S. 49.

Schweizerischer Verband für Gewerbeunterricht: Eine neue Schule für mittlere Kader? In: SBGU, 1967, Nr. 12, S. 293 – 294.

Sommerhalder, Paul: Von der Aarauer Sonntagsschule zur modernen Gewerbeschule – heutige Probleme: In: SBGU, 1967, Nr. 6/7, S. 165 – 170.

Sommerhalder, Paul: Berufsbildung im Umbruch. In: SBGU, 1968, Nr. 10, S. 225 – 230.

Sommerhalder, Paul: Berufsbildung im Umbruch. Schriftenreihe des Instituts für Bildungsforschung und Berufspädagogik, Band 3, Zürich 1970.

Sommerhalder, Paul: So entstand die Berufsmittelschule (BMS). Berichte aus dem Institut für Bildungsforschung und Berufspädagogik im Amt für Berufsbildung des Kantons Zürich, Band 18, Zürich 1989.

Studer, Jeannette: Fit für die Fachhochschule? In: Pan, 2000 (2), S. 40-42.

Uldry, Raymond: 75 ans de formation professionnelle, 1904 – 1979. Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de la Suisse romande et du Tessin, Genève 1979.

[SBGU: Schweizerische Blätter für den Gewerbeunterricht; Pan: Panorama Berufsberatung, Berufsbildung, Arbeitsmarkt]

Andreas Minder est journaliste indépendant,
res.minder@hispeed.ch Mise en page: rh

Traduction: Christine Kübler, Mise en page: rh

XXIème Congrès mondial de la Fédération internationale pour l'économie familiale (FIEF)

Evoquer le passé - dessiner l'avenir

ActualitésFPr 224 du 17 septembre 2008

La Fédération internationale pour l'économie familiale, créée à Fribourg, a fêté fin juillet au Centre culturel et de congrès de Lucerne (KKL) son centenaire placé sous la devise «évoquer le passé - dessiner l'avenir». Doris Leuthard, conseillère fédérale, et Lukrezia Meier-Schatz, conseillère nationale, ont accueilli des représentant-e-s de cinquante-six nations venus des cinq continents. Les questions débattues portaient sur les moyens d'assurer la subsistance et les activités de la vie quotidienne en relation avec l'économie familiale et la gestion des entreprises collectives. Les programmes de formation en économie familiale à tous les niveaux constituaient également un sujet essentiel.

Franziska Gartmann-Maurer

L'économie familiale traite et a traité de la transmission des connaissances et de la formation allant du berceau à la tombe - et cela dans des contextes et des environnements très divers. Citons la famille, l'école, les loisirs, quand on avance en âge, dans les pays en voie de développement, les pays émergents et les pays hautement industrialisés. La diversité et le grand nombre de sujets proposés ont placé les participant-e-s devant l'embarras du choix (cf. encadré). La garantie et la satisfaction des besoins existentiels du quotidien - nourriture, propreté, chaleur, etc. - constituent une autre thématique, avec les connaissances sur la production de la nourriture et des vêtements ou les interdépendances en matière d'hygiène. En font partie les incontournables réalités économiques et écologiques et leurs liens de cause à effet pour l'économie de la famille, des entreprises et des collectivités. La santé psychique et physique, une compréhension adéquate des rôles et l'intégration culturelle contribuent éga-

lement à la satisfaction globale des besoins. Tous ces sujets étaient clairement positionnés comme questions d'économie familiale lors du congrès.

L'économie familiale reconnaît et traite de l'importance actuelle et future d'une action durable dans les domaines de la famille, de l'habitat et de l'alimentation. Dans l'activité globalisée également, on attribue à l'économie familiale des thèmes comme la suralimentation et la sous-alimentation, la justice sociale, la consommation, les modèles et comportements de consommation. Vu sous l'angle psychologique, on exige une conscience de la croissance personnelle et de la mutation sociale à une époque de bouleversements à l'échelle mondiale; le renforcement des moyens d'action et le sentiment d'efficacité personnelle sont alors autant de stratégies sur la voie de l'avenir.



Des représentant-e-s de 56 nations venant des cinq continents ont participé au congrès qui s'est tenu au KKL à Lucerne

Une formation orientée vers l'avenir est importante

Dans leur exposé d'introduction, B.V. Vincenti, de l'Université du Wyoming/US, et K. Turkki, de l'Université d'Helsinki/Finlande, ont présenté l'histoire de la FIEF et de l'économie familiale sous différentes perspectives. Les besoins primaires de l'être humain et les activités de la vie quotidienne suivent les mêmes règles et principes partout dans le monde et à travers toutes les générations. Dans un monde hautement globalisé, ils jettent ainsi un pont entre les nations et leurs différences dans le développement industriel et économique.

Ursula Renold, directrice de l'OFFT, a souligné l'importance d'une formation orientée vers l'avenir pour permettre une participation responsable et active des individus et de leur famille dans un monde globalisé. Elle part de l'objectif premier de la formation des femmes : les rendre aptes à gérer le ménage familial ; elle passe ensuite aux écoles d'économie domestique dont les formations ont permis aux femmes de financer elles-mêmes leur subsistance. Il s'ensuit une première professionnalisation des contenus de la formation en économie familiale. Aujourd'hui, il existe une formation en économie familiale à tous les niveaux. Les contenus de formation sont entièrement intégrés au système suisse de formation. Au niveau des HES, il est maintenant possible de faire de la recherche appliquée et du développement, en plus de l'enseignement. Pour changer les stéréotypes liés aux sexes et la répartition traditionnelle des rôles professionnels, il faut de la patience et un paysage de la formation orienté vers l'avenir.

Impressions personnelles et souhaits

Les enseignantes et les enseignants chargés de cours en économie familiale et dans les disciplines apparentées ont présenté les résultats scientifiques de l'enseignement et de la recherche et en ont tiré des conclusions pour dessiner l'avenir. Ce qui m'a impressionnée: l'évidence, encore inhabituelle pour nous en Suisse, avec laquelle ils ont exposé leurs recherches et les champs d'application qui en découlent pour l'économie familiale. L'économie familiale est un sujet qui cherche ses pairs pour son actualité et sa persistance; c'est pourquoi elle s'offre - voire même s'impose - comme discipline indépendante de recherche fondamentale. Bon nombre de nations représentées lors de ce congrès n'ont-elles pas des chaires d'économie familiale?

Quelques thèmes choisis de la manifestation

- Global Education et Empowerment: un programme de formation expérimental pour développer un sentiment personnel d'efficacité chez les mères élevant seules leurs enfants et dépendant de l'aide sociale.
- Mesure de la qualité de vie visant à augmenter la qualité de vie chez les femmes élevant seules leurs enfants.
- Etude comparative concernant les troubles alimentaires chez des étudiants de deux pays.
- « If Britney Spears was fat, no one would buy her CD ». Sondage auprès de jeunes adolescentes sur leur insatisfaction concernant leur physique et les régimes.
- Alimentation et comportement concernant la santé chez les enfants de familles à bas revenus.
- Introduction de directives nationales pour les repas scolaires.
- Enquête sur la qualité des blouses masculines fabriquées dans le pays ou à l'étranger.
- Équilibre entre vie professionnelle et vie familiale et ses conditions.

Je n'ai pu présenter qu'un petit nombre d'aspects de ce vaste sujet et je me suis demandé si une délimitation plus claire par rapport aux disciplines voisines ne pourrait pas donner une nouvelle identité au positionnement des thèmes de l'économie familiale. Je souhaite à la FIEF qu'elle réussisse à développer sa propre tradition de recherche pour s'affirmer encore davantage.

J'ai été impressionnée par l'engagement et le professionnalisme avec lesquels le congrès a été réalisé. La diversité, l'atmosphère remplie de gaieté et les productions des joueurs de cor des Alpes et des groupes folkloriques en costumes traditionnels ont montré aux invité-e-s venus d'ailleurs une image de la Suisse à l'opposé de l'orientation générale des thèmes du congrès, offrant par là même un contraste bienfaisant.

Publication sur le congrès: Pendergast, D (Ed.)(2008). Home Economics: Reflecting the past; creating the future. Proceedings of the IFHE XXI World Congress, July 26-31. Switzerland: IFHE.

Commandez le rapport du congrès ! Il en vaut la peine. Toutes les contributions sont écrites dans un anglais bien compréhensible et accompagnées d'une synthèse et d'une bibliographie détaillée.

(ISB-Nr 978-3-9812393-1-7).

Fédération internationale d'Economie Familiale: www.ifhe.org

Franziska Gartmann-Maurer est licenciée en psychologie et spécialisée en orientation professionnelle et de carrière FSP ; elle est aussi l'ancienne présidente de «Economie familiale suisse» et gère une famille.

Traduction: Christine Kübler, Mise en page: rh

Calendrier des manifestations

Edition 224, 17.09.2008

24 septembre 08

Espaces extérieurs des logements collectifs

Pour de multiples raisons qui seront présentées en introduction du séminaire, les espaces extérieurs des immeubles sont généralement oubliés lors de la conception des bâtiments. Pourtant, ils exercent une fonction sociale, écologique et économique pouvant améliorer la qualité et la valeur des logements.

sanu@sanu.ch, tél. 032 322 14 33

25 - 26 septembre 08

Rencontres nationales "Expériences et perspectives en formation professionnelle initiale de deux ans"

L'IFFP organise ces rencontres à Lugano, du 25 septembre à 8 h 30 au 26 septembre à 16 heures. Elles ont notamment pour but de:

- favoriser les échanges au niveau suisse
- créer (maintenir) une culture commune
- prendre connaissance des développements récents

Public: enseignant-e-s, maîtres socio-professionnels, formatrices et formateurs en entreprise, représentants des associations professionnelles, des autorités cantonales et fédérales concernées

Programme et formulaire d'inscription:

http://www.ehb-schweiz.ch/fr/formationcontinue/Documents/INVIT_Rencontres_25-26-09-2008.pdf

29 - 31 octobre 2008

WORLDDIDAC Basel

WORLDDIDAC Basel sera à nouveau le carrefour du monde de l'éducation et de la formation ainsi que du commerce international des moyens d'enseignement. L'offre mondiale de matériels didactiques, de prestations de services et d'équipements sera présentée à des visiteurs qualifiés venus de 70 pays. En 2008, WORLDDIDAC Basel mettra l'accent sur des domaines prioritaires pour l'école et la formation, à savoir la santé, le marché du travail et l'environnement.

Lieu: Centre de foires de Bâle

Informations: <http://www.worlddidacbasel.com>

12 - 15 novembre 2008

Salon des métiers du Nord vaudois, Yverdon-les-Bains

Renseignements: M. Laurent Knecht, OSP Nord, tél. 024 424 20 30

13 novembre 2008

Journée nationale des filles

Rendez-vous le 13 novembre 2008 pour la 8e Journée des filles. Les garçons ne sont pas en reste non plus!

Informations: <http://www.tochtertag.ch> (F) et <http://www.jungs.ch> (F)

18 au 22 novembre 2008

Salon l'apprentissage Villeneuve

Destiné aux écoliers en fin de scolarité obligatoire, ce salon aura lieu à la halle de la Tronchenaz à Villeneuve.

20 novembre 2008

10e Journée de travail de la Politique nationale de la santé Les professions de la santé: quelles formations pour quel besoin?

Berne, Stade de Suisse (9 h 30 - 17 h)

Organisation: Secrétariat exécutif de la Confédération pour la Politique nationale de la santé, Office fédéral de la santé publique, Berne

Inscription jusqu'au 30 septembre 2008

Fax 031 323 88 05, e-mail: dialog@bag.admin.ch

Coûts: Fr. 250.-

20 novembre 2008

Swiss Forum for Educational Media (SFEM 2008)

Le thème principal de cette année est Open Educational Resources (OER): libreaccès aux médias de la formation et qualité.

Le SFEM 2008 est placé sous le patronage de la Chancellerie fédérale et se tiendra du jeudi 20 novembre 2008 à 10h45 au vendredi 21 novembre 2008 à 15h15.

Lieu: Berne, Helvetiaplatz 2, PHBern, Institut des médias de la formation

Nous vous invitons à vous inscrire rapidement sur www.educationalmedia.ch.

20 et 21 novembre 2008

Séminaire de Bienne de la CFEJ

Thème: La sexualité des jeunes au fil du temps: évolution, influences, perspectives

Lieu: Palais des Congrès, Bienne

Programme et Inscription dès maintenant jusqu'à fin octobre sur le site www.biel-seeland.ch > congrès et events

25 - 27 mars 2009

Congrès « Recherche en formation professionnelle » / Conference in vocational education and training

From 25 to 27 March 2009 the Swiss Federal Institute for Vocational Education and Training – SFIVET – is holding a conference on the subject of "Research in vocational education and training". The conference will be advertised internationally and will take place at SFIVET in Berne/Zollikofen.

SFIVET wants to use this first conference in Switzerland to promote the sharing of information and exchange between national and international researchers. It is intended to give an overview of research activity in vocational education and training in Switzerland, promote academic exchange between the leading houses and present current international research.

Further information will be regularly posted at www.sfivet-switzerland.ch from May 2008.

The call for papers will be made in June 2008.

Contact person: Ivana Lovric, SFIVET Berne/Zollikofen

Contact address: congress-09@sfivet-switzerland.ch

25 - 27 mars 2009

Congrès «Recherche en formation professionnelle»

L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) organise ce congrès qui aura lieu à l'IFFP de Berne/Zollikofen.

Avec ce congrès, l'IFFP entend favoriser l'échange entre les chercheurs et chercheuses suisses et étrangers/ères. Le congrès sera l'occasion de découvrir l'ensemble des activités de recherche dans le domaine de la formation professionnelle en Suisse, de faciliter les échanges scientifiques entre les divers pôles d'excellence et de présenter les recherches en cours dans les différents pays représentés.

Informations dès le mois de mai 08 sous www.sfivet-switzerland.ch. L'appel à contributions sera lancé courant juin 2008.

Contact: Ivana Lovric, IFFP Berne/Zollikofen,
congress-09@sfivet-switzerland.ch

3 juin 2009

Conférence de mai

L'OFFT organise la 7^e édition de la traditionnelle conférence de mai. Elle aura exceptionnellement lieu début juin 2009 à cause des championnats du monde d'hockey sur glace. La structure de la conférence reste fidèle au concept avec des informations générales sur la réforme de la formation professionnelle et des discussions des thèmes en ateliers. Des informations suivront au printemps 2009.

Ce calendrier indique les manifestations annoncées à la rédaction du bulletin ActualitésFPr; elles y sont classées dans l'ordre chronologique des événements. D'autres réunions importantes y sont aussi mentionnées dans un souci d'éviter le chevauchement de différentes manifestations. Le choix incombe à la rédaction d'ActualitésFPr.

Si votre manifestation n'y figure pas, nous vous invitons à l'enregistrer à l'adresse http://www.berufsbildung.ch/fmi/xsl/bbav_addrecord.xsl. Nous prendrons votre enregistrement en considération à la condition que la manifestation annoncée s'adresse aux spécialistes de la formation professionnelle, de l'orientation professionnelle ou du marché du travail et qu'elle traite un thème spécifique à l'un de ces groupes.

Vous trouverez bien d'autres indications dans la version allemande du calendrier à l'adresse <http://www.bbaktuell.ch/pdf/Veranstaltungen.pdf>